



Conseil économique et social

Distr. générale
16 janvier 2004
Français
Original: anglais

Comité d'experts de l'administration publique

Troisième session

New York, 29 mars-2 avril 2004

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Revitalisation de l'administration publique.

Documentation

Le Secrétariat présentera un document de synthèse sur la question de la revitalisation de l'administration publique, en tant que mesure stratégique en faveur du développement durable, ainsi que trois documents sur les questions plus spécifiques ci-après :

- a) Rôle des ressources humaines dans la revitalisation de l'administration publique;
 - b) Rôle du secteur public dans la promotion de la société de la connaissance;
 - c) Renforcement de l'administration publique pour atteindre les objectifs du Millénaire en matière de développement, grâce à la création de partenariats.
4. Capacités institutionnelles du secteur public pour le renouveau de l'Afrique.

Documentation

Le Secrétariat présentera un document sur le développement institutionnel de la gouvernance et de l'administration publique en Afrique.

5. Analyse des données de base disponibles sur le secteur public.

Documentation

Le Secrétariat présentera un document contenant une analyse des données de base disponibles sur le secteur public.



6. Examen des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'administration publique.

Documentation

Le Secrétariat :

- a) Présentera au Comité, pour examen et avis, un exposé oral sur les tendances générales des activités que mène l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'administration publique;
 - b) Soumettra au Comité pour examen une note du Secrétaire général sur la préparation d'un cadre stratégique pour la période 2006-2007. à cet égard, l'attention du Comité est appelée sur la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui soumettre à sa cinquante-neuvième session un cadre stratégique pour l'exercice biennal 2006-2007 qui comprendrait un premier volet à savoir un plan-cadre fixant les objectifs à long terme de l'Organisation, et un deuxième volet, à savoir un plan-programme biennal portant sur deux ans et destiné à remplacer l'actuel plan à moyen terme pour la période 2002-2005.
7. Projet de programme de travail et d'ordre du jour pour la prochaine session du Comité d'experts.

Le Comité étudiera son programme de travail et adressera des recommandations au Conseil économique et social au sujet de l'ordre du jour de sa quatrième session.
